

Brèves

L'ancien président polonais, Lech Walesa (photo), a rencontré le mardi 30 juillet 2013 à Lomé les



membres du Conseil National du Dialogue Social (CNDS), composé de représentants du gouvernement, du patronat et des syndicats.

Le Président du CNP – Togo, M. NAKU Kossivi, au cours de la rencontre a procédé à une brève

présentation de l'organisation qu'il dirige et salué l'appui constant que le Gouvernement apporte au patronat». Au passage, il a félicité les « organisations syndicales de travailleurs pour le climat favorable au dialogue qu'ils ont bien voulu accepter d'instaurer avec les autres partenaires sociaux. ».

L'ancien chef de l'Etat polonais a eu à partager son expérience de syndicaliste avec les membres du CNDS au cours de son séjour.

Le CNDS est un cadre de concertation tripartite (Gouvernement, Employeurs, travailleurs) où sont débattues les préoccupations d'ordre sociale.

Une délégation d'opérateurs chinois reçue au Patronat.



Une délégation de l'Association du Peuple Chinois pour l'Amitié avec l'Etranger (APCAE), accompagnée d'entrepreneurs chinois, a rendu une visite de courtoisie et de travail au CNP-Togo. But de cette visite : procéder à des échanges sur le renforcement de l'amitié sino – togolaise en matière économique.

Le CNP – Togo a souhaité que s'installe un véritable partenariat entre les entreprises chinoises et togolaises. Les représentants du Patronat ont souhaité que les entreprises chinoises ne travaillent pas en vase clos, mais en partenariat ou en sous-traitance avec les entreprises togolaises pour un transfert de technologies. L'association Amitié Chine-Togo, initiatrice de cette visite, s'assurera de rendre effectif ce partenariat.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération existant entre la République Populaire de Chine et la République Togolaise.

Grandes assises de l'éducation au Togo : le Patronat se prononce

Quelle éducation pour le Togolais de demain ? C'est en résumé la problématique à laquelle doit répondre le Comité de préparation des grandes assises de l'éducation. Pour ce faire, les membres dudit comité ont rencontré le Patronat le 16 juillet 2013 afin de recueillir ses observations. Le Patronat a déploré l'éternel problème de l'adéquation emploi – formation : les jeunes sortis des universités et centres de formations ne répondent plus aux profils des postes proposés par les entreprises. Ces dernières sont obligées de recourir des fois à la main d'œuvre étrangère. Fait également déplorable, le niveau des enseignants dans certaines écoles : des enseignants de niveau BTS qui enseignent aux étudiants du même niveau ; des centres de formations sous – équipés, et le secteur même qui n'a pas de vision. En attendant de participer aux Grandes assises elles-mêmes, le message sans détour du Patronat est passé : l'éducation togolaise doit être revue.

Rappelons que c'est le 26 avril 2013, que face aux multiples revendications et grèves des enseignants, que le Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE a annoncé la tenue des grandes assises de l'éducation.

La BOAD célèbre ses 40 ans



La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dont le siège est établi à Lomé, fête ses noces d'éméraudes. L'événement est placé tout au long de l'année sous le thème : les banques sous régionales de développement : nouveaux enjeux. Par ce thème la BOAD se propose d'approfondir la réflexion sur les nouveaux enjeux liées à sa contribution au développement des économies des états membres de l'UEMOA ».

La commémoration qui aura lieu à Lomé, sera marquée par un forum international prévue pour les 13 et 14 novembre 2013 au siège de la banque.

Mines d'or du Ghana : interdictions de travail pour les étrangers

Le Gouvernement Ghanéen interdit le travail des étrangers dans les mines d'or du pays. Et pour ce faire, il a saisi les autorités togolaises pour notification. Le Patronat a reçu copie du courrier d'interdiction : Il est interdit à tout étranger de travailler illégalement dans les mines d'or et pas recommandé de se livrer à des activités d'extraction dans des mines artisanales comme il en existe des centaines dans ce pays. une force d'intervention baptisée « Operation Halt » destinée à mettre un terme aux activités minières illégales sur son territoire a été également mis en place , signe de la fermeté des autorités du Ghana.

En juin dernier, 55 orpailleurs ouest-africains, dont 3 Togolais, avaient été arrêtés par la police ghanéenne et expulsés.

Le Ghana est le second producteur africain d'or après l'Afrique du Sud.

Recentrage de l'aide au développement :

La France réserve la priorité à 16 pays africains dont le Togo

Le Premier Ministre français, Jean Marc AYRAULT, a annoncé le 31 juillet 2013 un « recentrage » de l'aide française au développement au pays les plus pauvres, prioritairement 16 Etats africains, à l'issue d'une réunion interministérielle consacrée au développement. Le Togo se trouve dans la liste.

Les priorités géographiques sont redéfinies et les aides concentrées en direction des Pays pauvres prioritaires (PPP) : 85 % de l'effort financier seront dirigés vers les pays de l'Afrique subsaharienne et les pays voisins du sud et de l'est de la Méditerranée.

« Dans un souci de solidarité avec les pays les plus pauvres, les dons seront concentrés sur un certain nombre de pays qui en ont le plus besoin, que nous avons appelés les pays pauvres prioritaires. La liste a été arrêtée par le comité interministériel. Cette liste compte 16 pays africains. C'est là que sont concentrés, malheureusement, les pays pauvres que nous voulons aider.

Deuxièmement, 85 % de l'effort financier de l'Etat ira au développement de l'Afrique et de la Méditerranée. C'est donc la priorité africaine et

méditerranéenne de notre aide au développement qui est ainsi confirmée. », A indiqué le Premier ministre français.

Chiffres clés

Bénéfice de 31 milliards FCFA de la BCEAO en 2012



La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a réalisé au 31 décembre 2012 un bénéfice de 31,017 milliards FCFA (environ 62,034 millions de dollars).

Par rapport à son niveau de l'exercice 2011 où il s'établissait à 27,504 milliards FCFA, ce bénéfice connaît une progression de 13% (1FCFA équivaut à 0,0020 dollar).

Les avoirs en or se situent à 1001,970 milliards FCFA contre 999,679 milliards FCFA en 2011. Quant aux créances sur les établissements de crédits de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA), elles s'établissent à 1050,745 milliards contre 724,129 milliards un an auparavant (plus 45%).

Quant aux comptes créditeurs et dépôts, ils se replient de 11%, passant de 2.619,329 milliards FCFA en 2011 à 2.333,111 milliards FCFA un an plus tard.

Le résultat des opérations de changes apparait bénéficiaire de 17,218 milliards FCFA, alors qu'il était déficitaire de 16,618 milliards FCFA en 2011.

Le produit net bancaire (équivalent du chiffre d'affaires pour une entreprise ordinaire) de la BCEAO connaît une progression de 8% à 174,305 milliards FCFA.

Source : BCEAO (Etats Financiers au 31 décembre 2012)

Directeur de Publication

Kossivi NAKU

Réalisation

Koffi TAMAKLOE

Comité de Relecture

Mocktar SOW

Mensa KOGBETSE

Conseil National du Patronat du Togo
60, Bd du Mono; BP 12429, Lomé - Togo.
Tél : (+228) 22 21 08 30; Fax : 22 21 71 11.
Email: cnp_togo@yahoo.fr
www.cnp-togo.tg